



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES OFFICIELS

RECLAMATION

RAPPORT

de Mme, Melle, M.

Arbitre - Aide-Arbitre

Marqueur

Chronométrateur

Capitaine A - Capitaine B

Responsable de l'Organisation

LA RENCONTRE

Excellence	<input type="checkbox"/> Mas.	<input type="checkbox"/> Fém.
Promotion Excellence	<input type="checkbox"/> Mas.	<input type="checkbox"/> Fém.
Honneur	<input type="checkbox"/> Mas.	<input type="checkbox"/> Fém.
Coupe Isère	<input type="checkbox"/> Mas.	<input type="checkbox"/> Fém.
U20 - Juniors	<input type="checkbox"/> Mas.	<input type="checkbox"/> Fém.
U17 - Cadets	<input type="checkbox"/> Mas.	<input type="checkbox"/> Fém.
U15 - Minimes	<input type="checkbox"/> Mas.	<input type="checkbox"/> Fém.
U13 - Benjamins	<input type="checkbox"/> Mas.	<input type="checkbox"/> Fém.

Date: _____ Lieu: _____ N°: _____

EQUIPE A: _____ EQUIPE B: _____

MOMENT DE LA RECLAMATION

* La réclamation a été déclarée:

A laminute de la

1^{ère} période 2^{ème} période 3^{ème} période 4^{ème} période Prolongation N°:

* Le score était de: Equipe A: Equipe B:

a) Immédiatement. Le ballon était mort et le chronomètre de jeu arrêté: OUI NON

b) Au premier arrêt de jeu. Le ballon était vivant au moment de la faute supposée commise OUI NON

c) Après la rencontre et après un laps de temps deminutes. OUI NON

Par:

L'entraîneur Le Capitaine en titre Le Capitaine en jeu Le Capitaine en titre et en jeu

* La réclamation a été inscrite par: _____ sous la dictée de: _____

* Le réclamant est venu dicter la réclamation immédiatement après la fin de la rencontre OUI NON

* Si NON, combien de temps après s'est-il manifesté ? Minutes

Pour quelles(s) raison(s) ?

Et ce AVANT ou APRES la signature de la feuille de marque par l'Arbitre ? AVANT APRES

* Le Capitaine de l'équipe adverse a pris connaissance de la réclamation ? OUI NON

* Si non, pourquoi ? _____

Expliquez de manière détaillée la décision prise au verso, en précisant l'article du règlement de jeu dont il a été fait application.

Fait à _____ le _____

Signature, _____

le _____

Rapport à adresser dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre au Comité Départemental de L'Isère pour toutes les rencontres opposant des équipes engagées dans les compétitions départementales de l'Isère.

Comité Départemental de l'Isère - 5 Avenue Paul Verlaine 38100 Grenoble - Tél: 04.76.22.33.55 - Fax: 04.76.22.15.96



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES OFFICIELS

RECLAMATION

A large rectangular area with a black border, containing numerous horizontal dotted lines for writing a complaint.